est toujours précaire et nous ne voulions pas être un jour obligés de quitter la France comme nous avions été obligés de quitter l'Égypte. Qui sait ce qui se passerait si une extrême-droite radicale arrivait un jour au pouvoir ? Nous avons donc lancé la procédure quelque temps après notre arrivée, une procédure exigeante pour laquelle il nous a fallu chacun répondre à de multiples questions : quels livres, quels journaux lisions-nous ? Quelle était notre pratique de la langue et de la culture française ? Notre connaissance de l'histoire et de la géographie ? Le fait d'avoir étudié tous les deux dans des établissements de culture française et d'avoir déjà un passeport grec, donc européen, jouait certainement en notre faveur. Malgré ce contexte favorable, notre demande de naturalisation traînait. A l'époque, Katia faisait partie d'un groupe de jeunes lycéens engagés depuis deux ans dans un projet de construction d'une école à Kita près de Bamako au Mali, ville jumelée avec la mairie de Fourqueux. Le maire l'appelle un jour : « *Katia, j'aurais besoin que tu nous aides dimanche au bureau de vote pour le dépouillement des bulletins – Volontiers*, lui répond-elle, *mais je n'en ai pas le droit, je ne suis pas française*. » Le maire est tombé des nues : « *Si toi tu n'es pas française, qui peut l'être, avec tout ce que tu fais !* » Très rapidement, nous avons eu rendez-vous à la Préfecture pour obtenir enfin notre précieuse nationalité française ! Nous étions en 1993, six ans tout de même après notre arrivée en France.

Katia au Mali

Entre temps, Marina, devenue majeure, a dû repartir de zéro et renouveler toutes les démarches. Et c'est ainsi que nous sommes tous les quatre devenus citoyens français, tout attachés que nous soyons chacun à nos origines et à notre identité mosaïque.